



Conservatoire
d'espaces naturels
Nouvelle-Aquitaine



2026

Bilan d'animation

Période mars 2025 - mars 2026

Site Natura 2000 FR7200670

Coteaux de la Dronne

Dordogne

05 55 03 29 07

| cen-nouvelle-aquitaine.org

| 6 ruelle du Theil,
87510 Saint-Gence

Sommaire

Sommaire.....	1
Liste des figures	3
Liste des tableaux	3
Intervenants.....	4
Présidence du Comité de Pilotage.....	4
Structure animatrice.....	4
Préambule	5
Site Natura 2000 et enjeux de conservation	7
Habitats naturels d'intérêt communautaire	7
Espèces d'intérêt communautaire.....	10
Espèces protégées et/ou patrimoniales	11
Enjeux du site.....	11
Objectifs du Docob	11
Résultats de l'animation au titre de l'année 2025-2026.....	13
1- Animation	13
1-1 Poursuivre les actions de sensibilisation, d'information, de communication	13
Site Internet.....	13
Documents de communication	13
Organisation et animation de sorties de terrain pour le grand public ou les scolaires.....	13
Animation d'une réunion publique ciblé	13
Articles dans la presse	14
1-2 Échanger avec d'autres animateurs de sites Natura 2000.....	14
2- Assistance technique.....	15
2-1 Contractualisation des actions du DOCOB	15
Recensement et contact des signataires potentiels	15
Assistance technique et administrative des signataires	15
Suivi et évaluation des contrats.....	16
Renseignement dans le système d'information des sites Natura 2000 « SIN2 »	16
2-2 Natura 2000 dans les politiques publiques	16
2-3 Assistance technique dans le cadre du régime d'évaluation des incidences Natura 2000	16
2-4 Actions non contractuelles (hors contrats Natura 2000)	17
Appel à projets régional « Études et suivis scientifiques Natura 2000 ».....	17
2-5 Réunions avec les services de la Région Nouvelle-Aquitaine	17
3- Suivi du site et du DOCOB	18
3-1 Suivi socio-économique.....	18
3-2 Mise à jour du DOCOB et du FSD.....	18
3-3 Évaluation de l'état de conservation du site.....	19
3-4 Tableau de bord du DOCOB.....	19

4- Assistance administrative et bilan annuel	22
4-1 Comité de pilotage	22
4-2 Bilans d'animation	22
Elaboration d'un compte rendu d'activité à mi-parcours	22
Élaboration du bilan d'animation annuel	22
Élaboration du bilan triennal d'animation	22
Bilan de la mise en œuvre des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC)	23
1- Présentation de la programmation 2023-2027	23
2- Bilan du PAEC NA BD24	24
3- Bilan du PAEC NA EL24	25
4- FORMATIONS DES EXPLOITANTS	25
5- Perspectives pour la campagne 2026	26
Programmes et projets en lien avec Natura 2000	27
Plan de gestion multisite St Victor – Chaupres	27
Annexes	28

Référence à utiliser

GOUAT C. & LABOUREL V., 2026. Bilan d'animation 2025-2026 du site Natura 2000 FR7200670 « Coteaux de la Dronne ». Convention cadre Région/Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine. Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine, 27 p + annexes.

Liste des figures

Figure 1 : Localisation du site Natura 2000 des "Coteaux de la Dronne"	6
Figure 2 : Lande à Genévrier commun - © Duhazé Benoît.....	7
Figure 3 : Pelouse rupicole et Sedum acre - © Duhazé Benoît.....	7
Figure 4 : Pelouse calcaire - © Duhazé Benoît.....	8
Figure 5 : Mégaphorbiaie hydrophile - © Biotope	8
Figure 6 : Prairie maigre de fauche - © Biotope.....	9
Figure 7 : Pente rocheuse calcaire - © Biotope	9
Figure 8 : Forêt de pente - © Biotope	10
Figure 9 : Damier de la Succise - © Duhazé Benoît	10
Figure 10 : Sensibilisation aux enjeux du site Natura 2000 sur le coteau de Saint Victor.....	14
Figure 11 : Secteurs d'intervention pour les actions N01Pi et N05R dans le cadre du contrat Natura 2000. L'action N03Ri concerne l'ensemble des parcelles.	16
Figure 12 : Cartographie des deux périmètres du site Natura 2000	18
Figure 13 : Carte des périmètres des 2 PAEC concernant le site Natura 2000	23
Figure 14 : Localisation des sites des Coteaux de Saint Victor et Montagrier et des Coteaux des Chaupres par rapport au site Natura 2000.	27

Liste des tableaux

Tableau I : Objectifs du site Natura 2000 "Coteaux de la Dronne".....	12
Tableau II : Tableau de bord du DOCOB.....	20
Tableau III : Liste des mesures inscrites dans le PAEC NA BD24	24
Tableau IV : Liste des mesures inscrites dans le PAEC NA EL24.....	25
Tableau V : Financements demandés pour les différents PAEC concernant le site Natura 2000	26

Intervenants

PRESIDENCE DU COMITE DE PILOTAGE

Dans le cadre de la prise de compétence au 1^{er} janvier 2023 par la Région Nouvelle-Aquitaine de la gestion des sites terrestres Natura 2000, la Présidence par délégation du Président de la Région Nouvelle-Aquitaine est assurée par monsieur Nicolas Platon, élu régional.

STRUCTURE ANIMATRICE

Le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine a été désigné structure animatrice du site Natura 2000 dans le cadre du marché public de prestations intellectuelles « Animation du Document d'objectifs de sites Natura 2000 sur les territoires de la Dordogne (24), de la Corrèze (19), de la Vienne (86) et de la Creuse (23) » référencé sous le numéro 20221000^E07591 proposé par la Région Nouvelle-Aquitaine.

L'animation du site est assurée par Cyrille Gouat, chargé de missions au Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine, antenne de Dordogne située au 212 boulevard des Saveurs 24660 Coulounieix-Chamiers.

Préambule

Le site Natura 2000 FR7200670 des « Coteaux de la Dronne » a été proposé au titre de la Directive européenne 92/43/CEE du 21 mai 1992, dite « Directive Habitats Faune Flore » (DHFF), comme site d'intérêt communautaire (SIC) en 2004. Le document d'objectif (DOCOB) a été approuvé par arrêté préfectoral n°2013025-0006 du 25 janvier 2013. Le site présente un enjeu important vis à vis des pelouses calcaires et milieux associés.

Situé au nord-ouest du département de la Dordogne aux abords de la Dronne, le site Natura 2000 des « Coteaux de la Dronne » couvre près de 258 hectares d'entités géomorphologiques morcelées sur cinq communes qui sont d'ouest en est : Saint-Victor, Montagnier, Grand-Brassac, Creyssac et Bourdeilles (Figure 1).

Aujourd'hui menacés par la déprise agricole, ces coteaux abritent une mosaïque de milieux calcicoles allant des végétations de dalles aux fourrés de genévriers en passant par les pelouses calcaires. Ces milieux abritent une faune entomologique remarquable incluant notamment le Damier de la Succise, papillon d'intérêt communautaire. Des cultures et prairies gérées par pâturage ou fauche occupent le pied des coteaux. Localement, une forêt de pente ainsi que des communautés végétales rupestres ont été observées ponctuellement sur des coteaux présentant des conditions d'hygrométrie différentes ainsi qu'un relief plus abrupt. Ces milieux sont considérés comme potentiellement favorables aux chauves-souris. Ainsi, le dispositif Natura 2000 vise à préserver ces milieux et à conserver les espèces qui y sont inféodées tout en tenant compte des activités humaines.

Le présent bilan synthétise les opérations réalisées entre mars 2025 et mars 2026.

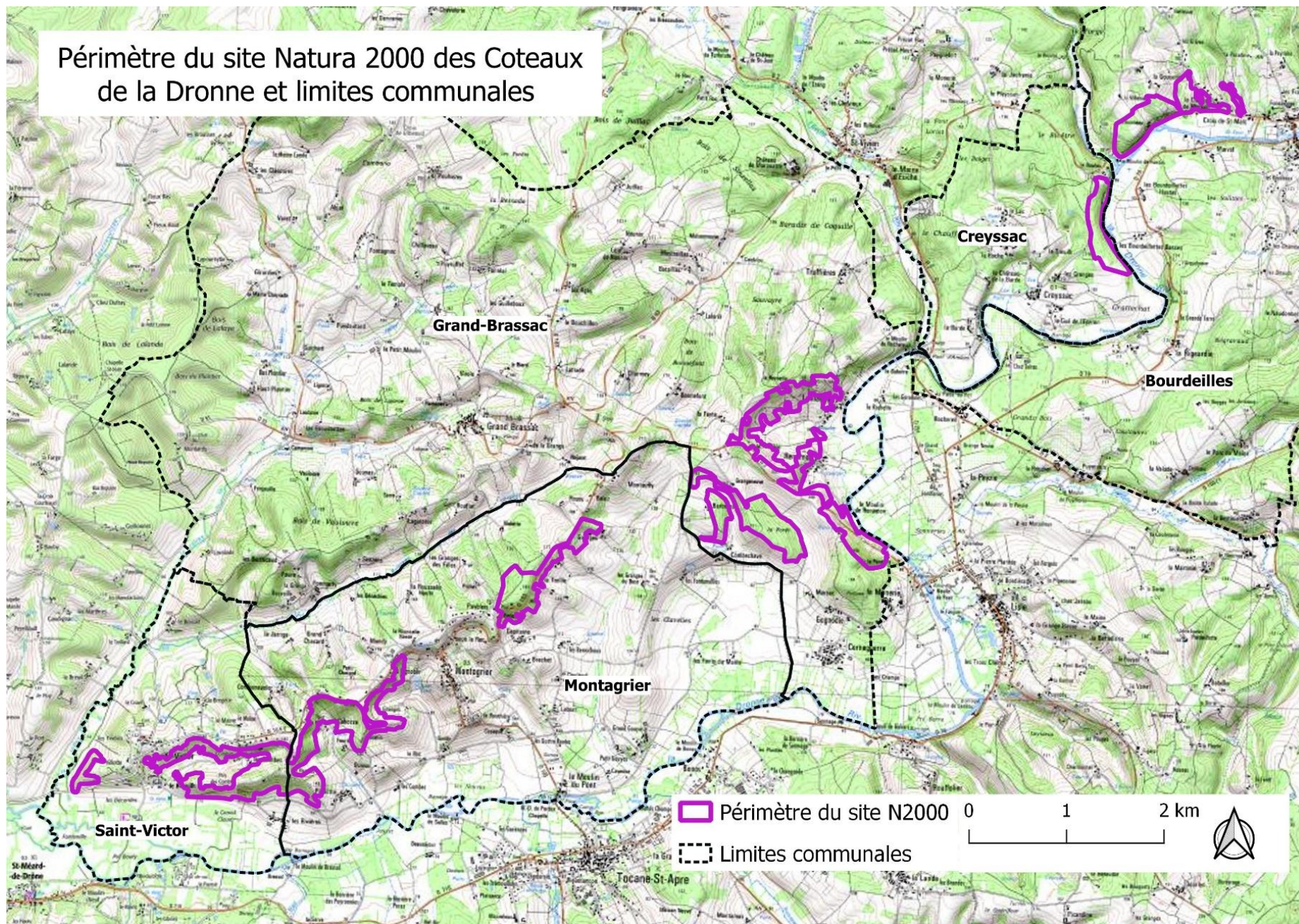


Figure 1 : Localisation du site Natura 2000 des "Coteaux de la Dronne"

SITE NATURA 2000 ET ENJEUX DE CONSERVATION

Le site Natura 2000 des « Coteaux de la Dronne » a été proposé comme site d'intérêt communautaire (SIC) car il présente un enjeu fort vis à vis des pelouses calcicoles d'une très grande richesse en orchidées.

HABITATS NATURELS D'INTERET COMMUNAUTAIRE

Du fait de la diversité des situations topographiques et hydriques, le site comporte une grande diversité de milieux, au sein desquels ont été identifiés sept habitats d'intérêt communautaire :

- **Formation à *Juniperus communis* sur landes ou pelouses calcaires (5130)**

Dominé par le Genévrier commun, cet habitat est observé au sein des pelouses calcaires le plus souvent sur les pentes ou les plateaux.



Figure 2 : Lande à Genévrier commun - © Duhazé Benoît

- **Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'Alyso - *Sedion albi* (6110*)**

Elles se développent sur des affleurements rocheux ou sur des secteurs écorchés au sein de pelouses calcicoles.



Figure 3 : Pelouse rupicole et *Sedum acre* - © Duhazé Benoît

- **Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (6210)**

Deux types différents de pelouses calcaires ont été distingués, la première sur calcaire tendre ou friable, la seconde sur calcaire dur.

L'ensemble de ces trois milieux d'intérêt, pour la flore et les insectes notamment, est actuellement menacé du fait de l'abandon de la gestion par pâturage ou la conversion au profit de cultures plus intéressantes du point de vue économique (truffière, vergers, ...).



Figure 4 : Pelouse calcaire - © Duhazé Benoît

- **Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitaires et des étages montagnard à alpin (6430)**

Il s'agit d'un ourlet pouvant être rattaché à la catégorie des mégaphorbiaies observé en mosaïque avec le boisement de pente.



Figure 5 : Mégaphorbiaie hydrophile - © Biotopé

- **Prairies maigres de fauche de basse altitude (6510)**

Observées ponctuellement en pied de coteau, elles sont majoritairement fauchées mais peuvent également faire l'objet d'un pâturage précoce en début de saison. Elles sont menacées par des pratiques agricoles non adaptées qui entraînent une banalisation des cortèges floristiques.



Figure 6 : Prairie maigre de fauche - © Biotope.

- **Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique (8210)**

Cet habitat, caractérisé par la présence de Rue des murailles et de Cétérach officinal, se rencontre sur des parois rocheuses verticales à subverticales bien exposées. Il a été observé ponctuellement sur la commune de Bourdeilles.



Figure 7 : Pente rocheuse calcaire - © Biotope

- **Forêt de pente, éboulis, ravins du Tilio-Acerion (9180*)**

Il s'agit d'un boisement de pente à Frêne commun et Tilleul à larges feuilles observé sur le coteau de Creyssac sur un versant très abrupt qui surplombe la Dronne.



Figure 8 : Forêt de pente - © Biotope

ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE

Le site Natura 2000 des « Coteaux de la Dronne » héberge également une espèce d'intérêt communautaire :

- **Damier de la Succise (1065)**

Cette espèce de papillon d'intérêt communautaire est connue sur les coteaux de Saint-Victor sur les pelouses calcicoles ou les prairies de fauche qui abritent sa plante hôte, la Scabieuse colombarie.



Figure 9 : Damier de la Succise - © Duhazé Benoît

ESPECES PROTEGEES ET/OU PATRIMONIALES

Bien que n'étant pas d'intérêt communautaire, plusieurs espèces protégées et/ou à forte valeur patrimoniale ont également été observées sur le site. Parmi les plus remarquables on peut citer la **Sabline des chaumes**, espèce des tonsures calcaires à très forte valeur patrimoniale et protégée en France et l'**Epipactis à petites feuilles**, espèce typique des boisements thermophiles à forte valeur patrimoniale et protégée en Aquitaine.

Pour la faune, on peut citer la présence d'un papillon remarquable de valeur patrimoniale forte : l'**Azuré du Serpolet**, protégé au niveau national. Il y a également la présence d'une espèce d'orthoptère de très forte valeur patrimoniale, le **Criquet bariolé**, espèce boréo-montagnarde qui a trouvé refuge en plaine lors de la dernière glaciation et qui s'est ensuite adaptée aux conditions climatiques locales lors du recul des glaciers.

ENJEUX DU SITE

Le bilan des enjeux du site, inscrit dans le DOCOB, permet d'identifier :

- 3 habitats naturels (pelouses rupicoles*, pelouses sèches semi-naturelles sur calcaires du Mesobromion, pelouses sèches semi-naturelles sur calcaires du Xerobromion, formation à Genévrier commune) d'intérêt communautaire ayant un **niveau d'enjeu « fort »** ;
- 4 habitats naturels (Prairies maigres de fauche, forêt de pente du Tilio-Acerion, mégaphorbiaie et pentes rocheuses avec végétation chasmophytique) et 1 espèce d'intérêt communautaire (Damier de la Succise) ayant un **niveau d'enjeu moyen**.

OBJECTIFS DU DOCOB

Les objectifs du site Natura 2000 des « Coteaux de la Dronne » se déclinent sous la forme de trois Objectifs de Développement Durable (ODD) et trois Objectifs généraux (OG), déclinés en quinze Objectifs Opérationnels (OO) (Tableau I). Ils constituent ainsi les lignes directrices à suivre pour l'animation du site.

Tableau I : Objectifs du site Natura 2000 "Coteaux de la Dronne"

Objectifs du site		Objectifs opérationnels	
ODD1	Préserver et améliorer la qualité écologique des milieux calcicoles d'intérêt communautaire et habitats favorables au Damier de la Succise en favorisant les activités agricoles adaptées	OO 1	Maintenir les surfaces de pelouses sèches calcaires et formations végétales associées grâce aux activités pastorales et à des interventions mécaniques
		OO 2	Favoriser la restauration par l'application de mesures d'ouverture puis d'entretien des pelouses sèches calcaires et formations végétales associées sur les parcelles en déprise agricole
ODD2	Maintenir ou améliorer la qualité écologique des prairies de fauche d'intérêt communautaire en préservant les activités agricoles existantes	OO 3	Maintenir les surfaces en prairies de fauche d'intérêt communautaire en mettant en œuvre une gestion adaptée au contexte local
		OO 4	Accroître les surfaces en prairies de fauche d'intérêt communautaire en favorisant l'adoption de pratiques agricoles adaptées
ODD3	Maintenir dans un bon état de conservation les autres habitats d'intérêt communautaire (forêt de pente, mégaphorbiaie, végétation des parois calcaire) en tenant compte des activités économiques locales	OO 5	Préserver la totalité de la forêt de pente et de la mégaphorbiaie de toute dégradation
		OO 6	Maintenir la tranquillité des parois rocheuses pour préserver leur végétation et les zones de repos/de transit potentielles des chiroptères
OG1	Améliorer les connaissances sur les habitats naturels et les populations d'espèces d'intérêt communautaire	OO 7	Améliorer les connaissances sur les sites de reproduction du Damier de la Succise
		OO 8	Identifier les espèces de chiroptères d'intérêt communautaire qui fréquentent régulièrement le site pour prévoir des actions de gestion favorables à leur conservation
		OO 9	Evaluer l'état de conservation des habitats naturels d'intérêt communautaire tous les 6 ans
		OO 10	Surveiller la dynamique des espèces envahissantes au droit des habitats d'intérêt communautaire
OG2	Assurer une bonne appropriation de la démarche Natura 2000 et des enjeux par les acteurs du territoire	OO 11	Sensibiliser les acteurs du territoire sur l'intérêt écologique du site
		OO 12	Assurer la prise en compte de Natura 2000 par les acteurs du site
OG3	Animer le document d'objectifs en concertation avec les acteurs du territoire	OO 13	Promouvoir les outils et actions du DOCOB auprès de acteurs du territoire
		OO 14	Planifier financièrement l'animation et aider à la mise en œuvre du DOCOB par un appui technique et administratif
		OO 15	Articuler la mise en œuvre du DOCOB avec les autres documents de gestion

Résultats de l'animation au titre de l'année 2025-2026

1- ANIMATION

1-1 POURSUIVRE LES ACTIONS DE SENSIBILISATION, D'INFORMATION, DE COMMUNICATION

Site Internet

Le nouveau site internet dédié au site Natura 2000 et créé en 2022 a été mis à jour en 2026. Il est disponible à l'adresse suivante :

<https://coteaux-de-la-dronne.fr/>

Pour rappel, le site comprend les rubriques suivantes :

- Accueil : page d'accueil, actualités
- Natura 2000 : généralités sur le réseau Natura 2000
- Le site : localisation du périmètre du site, cartographie dynamique, espèces et habitats d'intérêt communautaire
- Gestion du site : présentation des outils de gestion disponibles : MAEC, les Contrats Natura 2000, la charte Natura 2000
- Incidence : la démarche d'évaluation des incidences au titre de Natura 2000
- Téléchargements : consultation et téléchargements des ressources bibliographiques (DOCOB, compte-rendu des COPIL, ...)
- Contactez-nous : formulaire de contact

Documents de communication

Deux plaquettes d'information ont été créées en 2023 :

- Une plaquette « Présentation » sur laquelle on retrouve des éléments présentant le site, le dispositif Natura 2000, les enjeux en termes de patrimoine naturel, les problématiques de conservation des habitats et espèces ;
- Une plaquette « Outils de gestion » exposant les différents outils de contractualisation disponibles pour la mise en œuvre d'actions de gestion concrètes répondant aux objectifs du DOCOB.

Elles sont disponibles en téléchargement sur le site internet.

Organisation et animation de sorties de terrain pour le grand public ou les scolaires

Pour des raisons de calendrier, il n'a pas pu être organisé d'animation en 2025.

Animation d'une réunion publique ciblé

Le 11 avril 2024, l'animateur est intervenu lors de l'assemblée générale du groupe de développement forestier Double Landais qui s'est tenue à Saint Victor, afin de sensibiliser les propriétaires forestiers aux enjeux du site Natura 2000 (notamment pour des projets de plantation) et à la réglementation. Un déplacement a été organisé sur le site des Coteaux de Saint Victor.



Figure 10 : Sensibilisation aux enjeux du site Natura 2000 sur le coteau de Saint Victor

Articles dans la presse

Un article a été publié sur le site internet du CEN Nouvelle-Aquitaine, à propos de la réunion du 11 avril (voir ci-dessus). Il a été relayé sur les réseaux sociaux et dans la newsletter envoyée au adhérents et partenaires de l'association. Cet article est présenté en annexe 1.

Sur proposition de la mairie de Grand-Brassac, un article a été rédigé pour le bulletin municipal, pour exposer un projet de contrat Natura 2000 qui pourrait se faire avec les différents propriétaires d'un secteur de coteaux de la commune.

1-2 ÉCHANGER AVEC D'AUTRES ANIMATEURS DE SITES NATURA 2000

L'animateur du site a eu des échanges réguliers avec d'autres animateurs Natura 2000 au cours de l'année, que ce soit au sein du Conservatoire d'espaces naturels (échanges informels et fil de discussion interne dédié), à l'échelle régionale avec la liste de diffusion « Rézo Natura 2000 », ou à l'échelle national, en lien avec la mission inter-réseaux Natura 2000 et territoire.

D'autre part, l'animateur a participé à plusieurs webinaires :

- **Le 9 octobre 2025** : « Natura 2000 en forêt : concilier gestion forestière et biodiversité », organisé par la mission inter-réseaux Natura 2000. Présentation d'un panorama de la forêt française, des principes d'intégration de la biodiversité dans la gestion forestière, des outils contractuels à disposition (contrats forestiers) et de retours d'expérience.
- **Le 15 octobre 2025** : « Impacts de l'agrivoltaïsme », organisé par la Fédération des PNR. Présentation d'un état des connaissances scientifiques des impacts sur les rendements agricoles et sur la biodiversité.
- **Le 4 février 2026** : découverte et prise en main de la plateforme Outdoorvision, développée par le Pôle Ressources National Transition Écologique et Sports de Nature. Cet outil permet de visualiser les trajets

empruntés par les pratiquants de sports de nature (randonnée, trail, cyclisme et ski) à partir des traces GPS issues de montres connectées ou d'applications mobiles. Il pourra s'avérer très utile pour le suivi de pratiques pouvant avoir un impact sur les habitats du site.

2- ASSISTANCE TECHNIQUE

2-1 CONTRACTUALISATION DES ACTIONS DU DOCOB

Recensement et contact des signataires potentiels

A la suite du recensement des propriétaires effectué en 2023, et dans l'optique de déposer un projet de contrat Natura 2000 sur les coteaux de Saint Victor et Montagnier (faisant suite au précédent contrat qui s'est achevé en 2023), le travail de renouvellement des conventions de gestion avec le Conservatoire, entamé en 2024, a été poursuivi.

Au total, 9 conventions et prêts à usage ont pu être mis à jour et resignés, et une nouvelle convention a été signée avec un nouveau propriétaire, sur des parcelles déjà conventionnées, à la suite d'une vente de parcelles.

Assistance technique et administrative des signataires

A la suite de l'appel à projet lancé par la Région Nouvelle-Aquitaine le 15 janvier 2025 concernant le dispositif Contrats Natura 2000, un projet de contrat porté par le CEN a été déposé en mars 2025.

Ce contrat concerne les parcelles sur lesquelles le CEN dispose d'une maîtrise foncière ou d'usage, et qui avaient bénéficié d'un précédent contrat entre 2019 et 2023, sur les communes de Saint Victor et Montagnier. Le CEN porte ainsi ce contrat pour 12 propriétaires différents. Le projet comporte plusieurs actions :

- **N01Pi** : Chantier lourd de restauration de milieux ouverts par débroussaillage.
- **N05R** : Chantier d'entretien des milieux ouverts par gyrobroyage ou débroussaillage léger.
- **N03Ri** : Gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts dans le cadre d'un projet de génie écologique.

Les surfaces concernées par les différentes actions (corrigées pour tenir compte de la pente du terrain) sont les suivantes :

- **N01Pi** : 0,60 ha
- **N05R** : 4,16 ha
- **N03Ri** : 8,61 ha

A l'heure où ce bilan est écrit, le dossier est toujours en cours d'instruction par les services de la Région. Il devrait normalement être validé en Commission permanente et en Instance de Consultation des Partenaires dans le courant du mois de février.

D'autre part, des consultations publiques ont été publiées le 22 janvier 2026 afin de sélectionner les prestataires qui mettront en œuvre le contrat. Une visite de terrain est prévue avec un candidat.

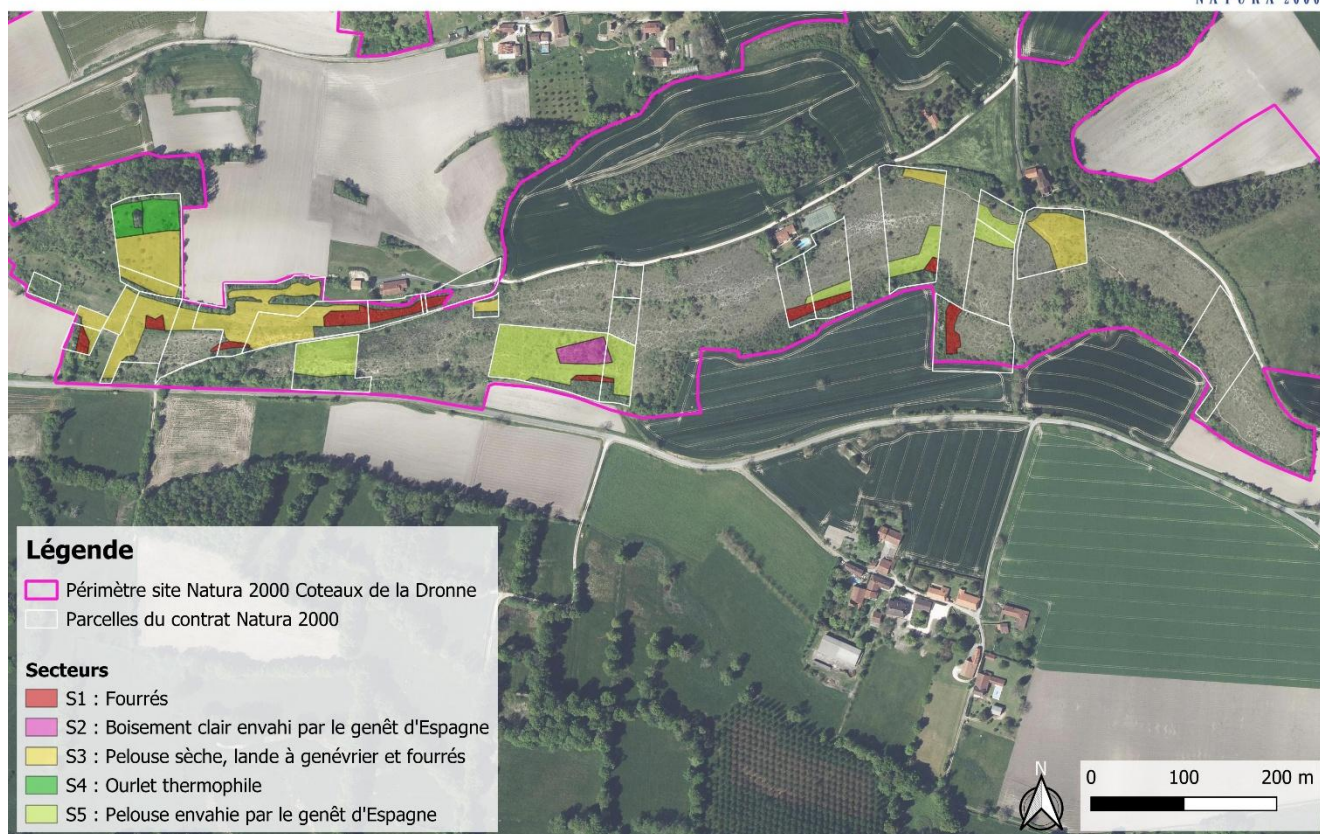


Figure 11 : Secteurs d'intervention pour les actions N01Pi et N05R dans le cadre du contrat Natura 2000. L'action N03Ri concerne l'ensemble des parcelles.

Les premiers travaux sont prévus pour le mois d'août ou de septembre.

Suivi et évaluation des contrats

Aucun contrat en cours.

Renseignement dans le système d'information des sites Natura 2000 « SIN2 »

Comme annoncé par le Ministère le 27 novembre 2024, l'outil SIN2 a été totalement déconnecté entre le 31 décembre 2024 et le 31 janvier 2025. Il n'existe pas à l'heure actuelle d'outil de remplacement. La mise à jour prévue n'a donc pas pu être effectuée.

2-2 NATURA 2000 DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES

L'animateur n'a pas été sollicité dans le cadre de la réalisation de plans et programmes publics ou de documents d'urbanisme.

2-3 ASSISTANCE TECHNIQUE DANS LE CADRE DU REGIME D'EVALUATION DES INCIDENCES NATURA 2000

Le 7 avril 2025, l'animateur a participé à une réunion avec les services de la Préfecture et de la DDT à propos de la plateforme de déclaration des manifestations sportives et de l'articulation avec le régime d'évaluation des incidences Natura 2000. L'animateur peut maintenant être sollicité directement sur la plateforme pour formuler des recommandations sur la tenue de ces manifestations.

L'animateur a été sollicité à deux reprises en 2025 :

- **27/07/2025 - Raid Val de Dronne** : la course emprunte uniquement des sentiers balisés existants sur le site Natura 2000. Les recommandations habituels (balisage, déchets) ont été formulées
- **Course scolaire UNSS Raid multi-activités** : l'animateur a été directement contacté par les organisateurs.

La course passe par les sites des Coteaux de la Dronne et de la Vallée de la Dronne. Là encore, le tracé empruntant uniquement des routes ou des chemins, les recommandations habituelles ont été faites.

Lors du Comité de pilotage du 13 janvier 2026, il a été porté à la connaissance de l'animateur l'organisation de plusieurs courses pouvant concerner le site Natura 2000, et dont il n'avait pas connaissance. Il y a notamment la course "Hivernal trail" à Grand Brassac qui emprunte des sentes traversant des HIC de pelouse sèche. Là encore des recommandations ont été transmises à la Préfecture concernant le respect du balisage pour éviter un impact par piétinement sur les pelouses. Cette course n'est pas soumise à évaluation des incidences.

2-4 ACTIONS NON CONTRACTUELLES (HORS CONTRATS NATURA 2000)

Appel à projets régional « Études et suivis scientifiques Natura 2000 »

Le CEN NA a candidaté à l'**appel à projet « Études et suivis scientifiques Natura 2000 »** lancé par la Région le 17 octobre 2024. Le projet du CEN a été retenu. D'une durée de 3 ans, il a pour objectif d'évaluer l'état de conservation de trois habitats de pelouses (6110*, 6210 et 6220*) sur 18 sites Natura 2000 situés dans 5 départements en Nouvelle-Aquitaine, et dont l'animation est assurée par le Conservatoire. Ces sites présentent une surface d'environ 2000 ha de pelouses. La grille d'évaluation mise au point par le Conservatoire botanique national Sud-Atlantique sera utilisée.

Le projet se déroule en 3 phases :

- Phase 1 : Formation des animateurs et élaboration et test de plan d'échantillonnage sur 3 sites, en 2025
- Phase 2 : Mise en place du suivi sur un ensemble de sites en 2026 et 2027
- Phase 3 : Analyse des résultats

Le budget est estimé à environ 106 000 €.

Les actions suivantes ont eu lieu en 2025 :

- Réunions en visioconférence avec le CBNSA pour préciser le protocole et le plan d'échantillonnage, faire la saisie des données, et réfléchir aux premières analyses statistiques, celles-ci étant réalisées par le CBNSA.
- Formation des animateurs au protocole et à la fiche de terrain. L'animateur a suivi cette formation le 14/05 sur le site Natura 2000 des Chaumes du Vignac et de Clérignac (Charente).
- Phase test de terrain, sur le site des Coteaux calcaires de Borrèze. 39 placettes de 10 m de côté ont été évaluées

La phase terrain sur les Coteaux de la Dronne est prévue pour 2027.

2-5 REUNIONS AVEC LES SERVICES DE LA REGION NOUVELLE-AQUITAINE

L'animateur a participé à plusieurs réunions avec les services de la Région :

- **30 septembre 2025** : réunion avec le gestionnaire de la Dordogne pour faire un point sur l'avancement de l'animation et des dossiers liés au site Natura 2000, sur les contrats Natura 2000 déposés en 2025, l'animation Natura 2000 et l'organisation des Copils.
- **18 novembre 2025** : Participation au webinaire sur l'appel à projet 2026 pour les contrats Natura 2000
- **16 décembre 2025** : Participation à la réunion en visioconférence avec la Région sur les contrats Natura 2000

Enfin, des contacts par mail ou téléphone ont eu lieu régulièrement avec les services de la Région. En revanche, l'habituelle journée des animateurs Natura 2000 n'a pas eu lieu en 2025.

3- SUIVI DU SITE ET DU DOCOB

3-1 SUIVI SOCIO-ECONOMIQUE

Une veille sur les activités socio-économiques a été effectuée. En dehors des manifestations sportives évoquées au paragraphe 2-3, aucune activité pouvant constituer un facteur d'influence sur l'état de conservation du site n'a été identifiée.

3-2 MISE A JOUR DU DOCOB ET DU FSD

Un travail de mise à jour du formulaire standard de données du site avait été entrepris en 2023. Il était prévu de transmettre une version mise à jour du FSD à la DREAL Nouvelle-Aquitaine pour validation. La procédure a cependant été modifiée et les animateurs devraient pouvoir renseigner le formulaire eux-mêmes sans passer par la DREAL. En attendant de la mise en place effective de cette nouvelle procédure, la mise à jour n'a pas encore pu être faite.

Le site nécessite toujours une mise à jour de son périmètre : le périmètre proposé lors de la rédaction du DOCOB n'a jamais été validé définitivement et il coexiste donc depuis plusieurs années avec le périmètre initial du site. Ce dernier comporte plusieurs défauts : en plus de ne pas englober plusieurs secteurs d'habitat d'intérêt communautaire et d'habitat d'espèces, il comprend à l'inverse des secteurs sans intérêt écologique : routes, hameaux ou grandes cultures. Cette coexistence de deux périmètres peut engendrer des incompréhensions : par exemple, le périmètre du DOCOB, bien que non validé, suffit à imposer une procédure d'évaluation des incidences, alors qu'il n'apparaît pas sur les cartes disponibles, par exemple sur Géoportail, ni au FSD.

Il a donc à nouveau été proposé par l'animateur lors du Copil du 13 janvier 2026 de reprendre le travail de mise à jour du périmètre du site, travail qui impliquera les services de l'Etat (DREAL) et de la Région. Il a été proposé de faire une réunion technique entre les différents acteurs impliqués dans le courant de l'année 2026.

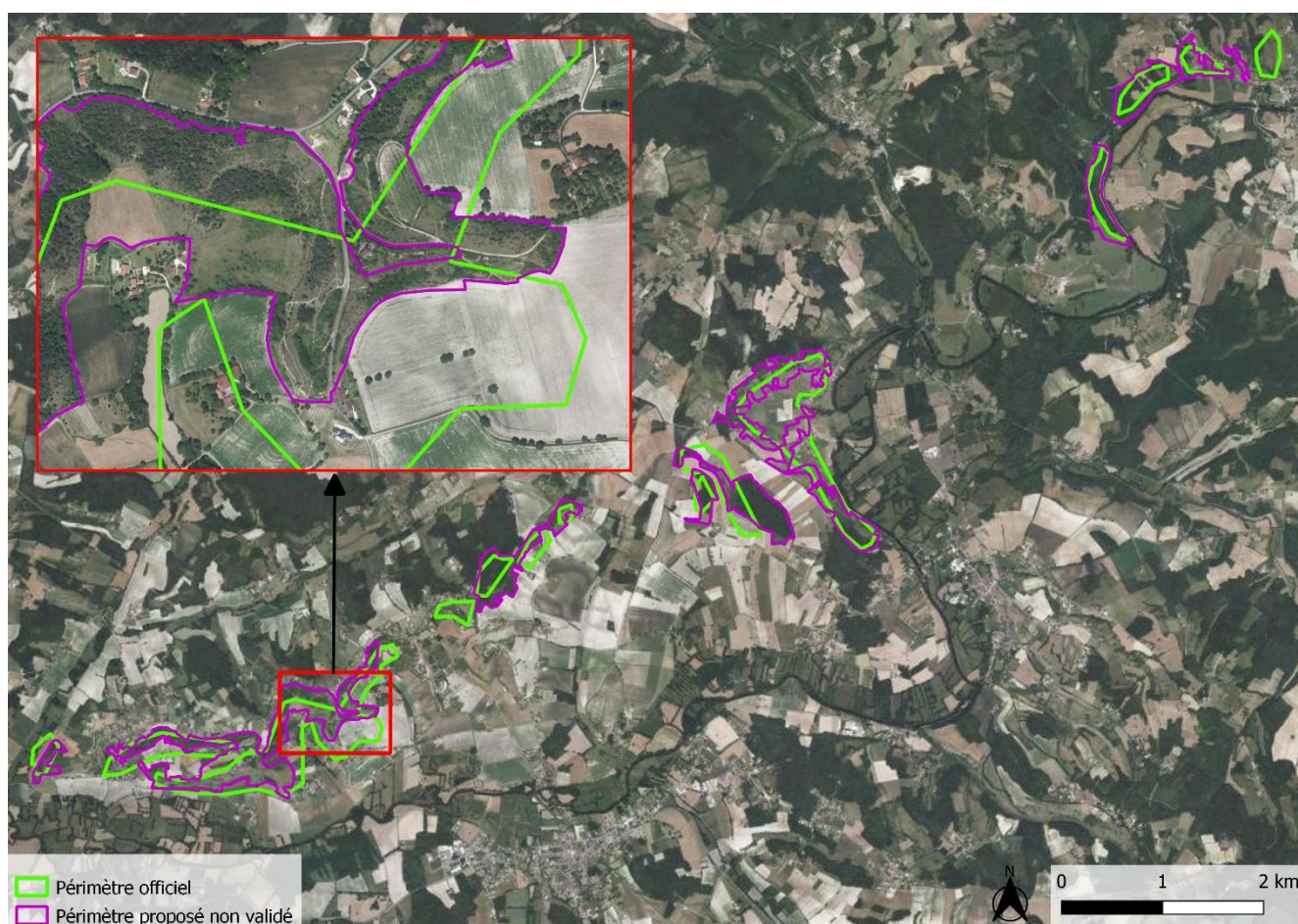


Figure 12 : Cartographie des deux périmètres du site Natura 2000

3-3 ÉVALUATION DE L'ÉTAT DE CONSERVATION DU SITE

La structure animatrice n'a pas été sollicitée par les services de l'État et de la Région pour la mise en œuvre de l'évaluation périodique de l'état de conservation des habitats et des espèces.

La candidature du CEN NA à l'appel à projet « Études et suivis scientifiques Natura 2000 » a été retenue (voir paragraphe 2-4). L'état de conservation des habitats de pelouse sèche du site des Coteaux de la Dronne sera évalué en 2027.

3-4 TABLEAU DE BORD DU DOCOB

Le tableau de bord du DOCOB a été alimenté. Il présente de manière synthétique les actions réalisées au cours de l'année écoulée. Il est présenté en page suivante.

Tableau II : Tableau de bord du DOCOB

Code action	Mesure	Priorité	Indicateurs	2025-2026
AN01	Animation, gestion administrative et coordination de la mise en oeuvre du DOCOB	1	Rapport d'activité annuel	Bilan d'animation rédigé et envoyé à la Région
GEH01	Réouverture des milieux calcicoles par débroussaillage et bucheronnage	1	Nombre de contrats signés Surface	1 contrat Natura 2000 0,60 ha à restaurer en 2026
GEH02	Maintien de l'ouverture des milieux calcicoles par pâturage extensif	1	Nombre de contrats signés Surface	1 contrat Natura 2000 14,5 ha à pâturer de 2026 à 2028 (dont 8,6 ha dans le contrat)
GEH03	Maintien de l'ouverture des milieux calcicoles par fauche et/ou débroussaillage	1	Nombre de contrats signés Surface	1 contrat Natura 2000 4,16 ha à entretenir en 2026, 2027 et 2028 1 contrat MAEC en cours depuis 2023 (hors site) - 3,16 ha de pelouse
GEH04	Réouverture des prairies d'intérêt communautaire par gyrobroyage	1	Nombre de contrats signés Surface	-
GEH05	Maintien de l'ouverture des prairies d'intérêt communautaire par débroussaillage et fauche	1	Nombre de contrats signés Surface	1 contrat MAEC contracté en 2024 (hors site) - 0,58 ha de prairie en HIC
GEH06	Amélioration de la qualité écologique des prairies de fauche	1	Nombre de contrats signés Surface	1 contrat MAEC contracté en 2024 (hors site) - 0,58 ha de prairie en HIC
GEH07	Conversion de terres arables en prairies d'intérêt communautaire	2	Nombre de contrats signés Surface	-

Code action	Mesure	Priorité	Indicateurs	2025-2026
SC01	Inventaires complémentaires ciblés sur le Damier de la Succise	2	Observations	-
SC02	Expertises complémentaires relatives aux chiroptères d'intérêt communautaire	2	Espèces contactés Gîtes observés	-
SC03	Suivi de l'état de conservation des habitats naturels d'intérêt communautaire	2	Jours de terrain Rapport	Projet du CEN pour évaluation de l'état de conservation de 3 habitats de pelouses (6110, 6210 et 6220) validé et démarré en 2025. Terrain sur le site prévu en 2027.
SC04	Veille sur les évolutions typologiques des habitats naturels d'intérêt communautaire	3	Compte-rendus de réunions	-
SC05	Suivi de la dynamique des espèces exotiques envahissantes	3	Observations	-
CS01	Sensibilisation des acteurs du territoire sur l'intérêt écologique du site	1	Nombre de participants Supports	11/04/2025 : Intervention lors de l'assemblée générale du groupe de développement forestier Double Landais pour sensibiliser les propriétaires forestiers (notamment pour projets de plantation).
CS02	Mise en place d'outils de communication et d'information sur la mise en oeuvre du DOCOB sur Natura 2000	2	Nombre de bulletins de liaison distribués Nombre de visites du site internet Nombre d'articles dans la presse	Site internet mis à jour

4- ASSISTANCE ADMINISTRATIVE ET BILAN ANNUEL

4-1 COMITE DE PILOTAGE

L'animateur s'est chargé de l'organisation du COPIL qui s'est tenu le 13 janvier 2026 à Grand-Brassac, sous la présidence de Nicolas Platon, élu régional. 10 personnes représentant 9 structures différentes étaient présentes.

L'ordre du jour de la réunion était le suivant :

- Rappels sur le site
- Désignation de la collectivité porteuse de l'animation
- Désignation de la présidence du Copil
- Bilan de l'animation 2023-2026
- Programmes / Projets en lien avec N2000
- Perspectives 2026-2029

Le diaporama présenté lors de la réunion et le compte rendu sont disponibles en téléchargement sur le site internet et annexés au présent bilan, ainsi que les courriers d'invitation (Annexes 2 et 3). Le compte sera prochainement diffusé aux membres du COPIL.

4-2 BILANS D'ANIMATION

Elaboration d'un compte rendu d'activité à mi-parcours

Le compte rendu d'activité à mi-parcours a été transmis à la Région le 3 septembre 2025. Il a été rédigé sous la forme d'un tableau de bord (Annexe 4).

Élaboration du bilan d'animation annuel

Le présent bilan annuel d'activité de l'animation a été transmis à la Région le 13 février 2026. Il sera téléchargeable sur le site internet.

Élaboration du bilan triennal d'animation

Le bilan triennal d'animation est en cours de rédaction. Il sera transmis à la Région d'ici le 14 mars 2026 et sera téléchargeable sur le site internet.

Bilan de la mise en œuvre des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC)

1- PRESENTATION DE LA PROGRAMMATION 2023-2027

Dans le cadre de la nouvelle programmation du FEADER pour 2023-2027, la DRAAF Nouvelle-Aquitaine, désignée comme autorité de gestion des mesures agro-environnementales pour cette programmation, a lancé un nouvel appel à projets régional publié le 19 septembre 2023.

Sur le département de la Dordogne, les 11 PAEC déposés en 2022 ont été reconduits pour la campagne 2024. Sur le site Natura 2000 des Coteaux de la Dronne, 2 PAEC se superposent (Figure 12) :

- Le PAEC NA_BD24 « Coteaux calcaires et petites vallées humides en Dordogne », dont l'enjeu est le maintien de la biodiversité ;
- Le PAEC NA_EL24 « Territoire élevage Dordogne », dont l'enjeu est le bien-être animal et l'autonomie fourragère des élevages.

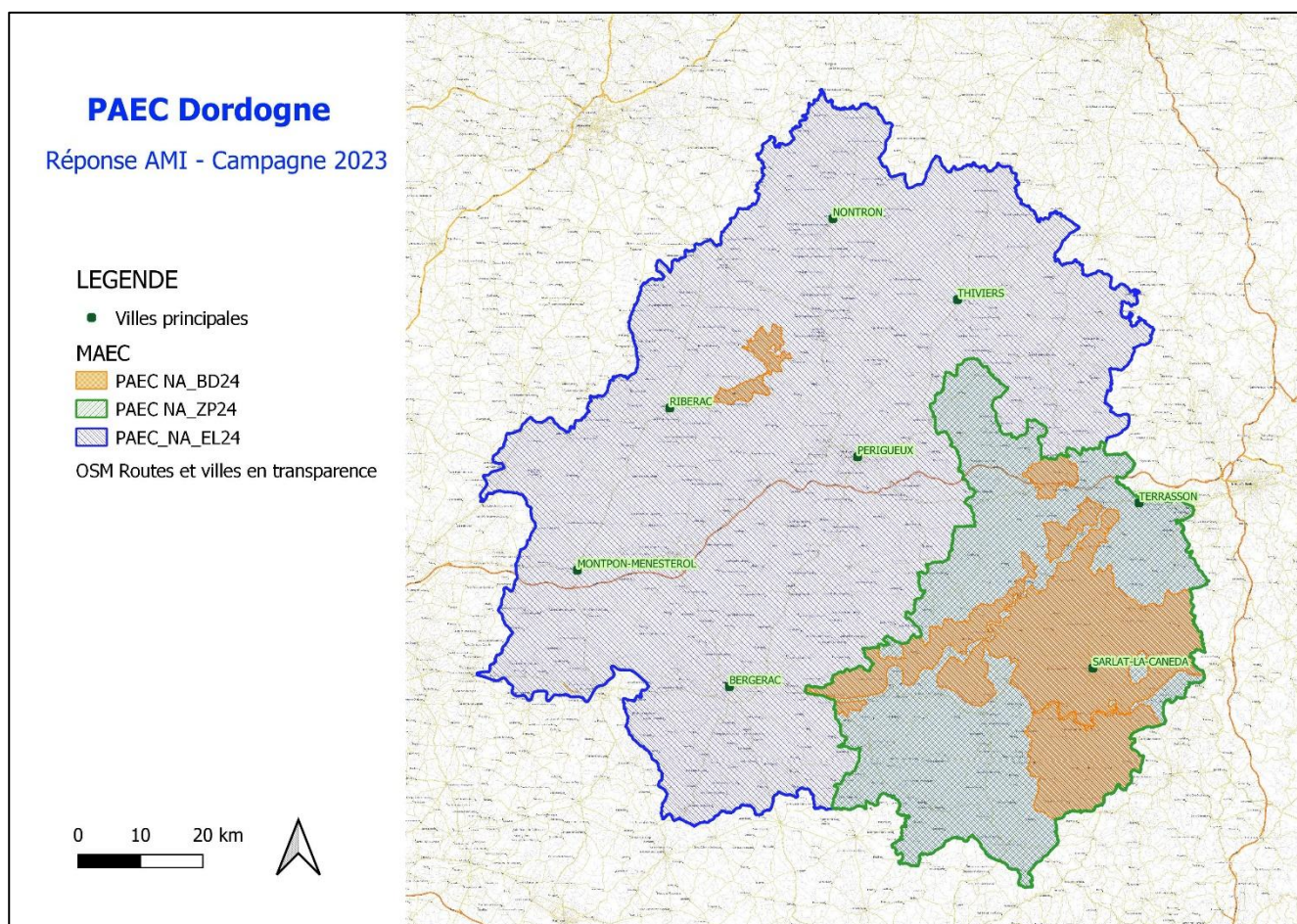


Figure 13 : Carte des périmètres des 2 PAEC concernant le site Natura 2000

Les PAEC, portés par un opérateur local, doivent reposer sur un diagnostic permettant de faire émerger les enjeux environnementaux et agricoles du territoire. Ils définissent la liste des MAEC mobilisables (cahiers des charges proposés sur le territoire), listent les actions complémentaires à mettre en œuvre (animation, investissements, diagnostics...), et précisent des modalités de suivi et d'évaluation ainsi que des modalités de poursuite des actions au-delà de la période du projet.

2- BILAN DU PAEC NA BD24

Le territoire de ce PAEC nommé « Coteaux calcaires et petites vallées humides en Dordogne » s'étend autour de 9 sites Natura 2000 ainsi que de la vallée humide de la Seignolle, et reprend les territoires de 5 PAEC de l'ancienne programmation. Ce PAEC s'articule autour de 3 principaux enjeux :

- Les systèmes de pelouses et landes sèches calcaires ;
- Les prairies et milieux humides ;
- La préservation des territoires de chasse des chiroptères.

La Chambre d'agriculture de la Dordogne est l'opérateur de ce PAEC. L'animation du PAEC est quant à elle partagée entre le CEN Nouvelle-Aquitaine et la Chambre d'agriculture. L'animation assurée par le CEN devrait être financée par le dispositif Animation MAEC de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Cependant, en 2025, ce dispositif n'a pas été ouvert. Aucune animation n'a pu être réalisée sur le PAEC et donc sur le site Natura 2000. Il n'y a par conséquent eu aucun nouvel engagement en 2025.

En réponse à l'appel à projet lancé par la DRAAF, le budget demandé pour ce PAEC pour la campagne 2025 était de 180 621 €. L'objectif était de réaliser entre 10 et 20 diagnostics individuels sur l'ensemble du PAEC. À la suite de la CRAEC du 17 avril 2025, une enveloppe réservataire de 126 434 € a été attribuée pour ce PAEC. Les montants des enveloppes ont été communiqués le 28 avril seulement.

9 mesures ont été ouvertes dans le PAEC NA BD24. Elles sont présentées dans le tableau III.

Tableau III : Liste des mesures inscrites dans le PAEC NA BD24

Code mesure	Mesure	Montant de la mesure
CIFF	Création de couverts d'intérêt faunistique et floristique	652 €/ha
CPRA	Création de prairie	358 €/ha
ESP2	Protection des espèces - Retard de fauche au 5 juin (25 jours)	145 €/ha
ESP3	Protection des espèces - Retard de fauche au 15 juin (35 jours)	200 €/ha
ESP4	Protection des espèces - Retard de fauche au 25 juin (45 jours)	254 €/ha
MHU2	Préservation des milieux humides - amélioration de la gestion par le pâturage	201 €/ha
OUV2	Maintien de l'ouverture des milieux - amélioration de la gestion par le pâturage	204 €/ha
IAE1	Entretien durable des infrastructures agro-écologiques – Ligneux	0,8 €/ml
IAE3	Entretien durable des infrastructures agro-écologiques – Fossés	1,6 €/ml

Sur les communes du site Natura 2000 des Coteaux de la Dronne, aucun engagement n'a pu être fait en 2025 en raison de l'absence de financement des actions d'animation.

3- BILAN DU PAEC NA EL24

Le territoire de ce PAEC nommé « Territoire élevage Dordogne » s'étend sur l'ensemble du département de la Dordogne.

Les enjeux de ce PAEC sont de consolider les élevages herbivores et monogastriques, fragilisés par l'inflation de tous les intrants et par les effets du changement climatique (sécheresses répétées). Il s'agit de les accompagner vers des systèmes plus autonomes (moins d'intrants phytosanitaires et d'aliments d'importation), et vers une meilleure utilisation des parcours pour renforcer le bien-être animal, notamment lors des accidents climatiques.

La Chambre d'agriculture de la Dordogne est l'opérateur de ce PAEC et en assure l'animation en partenariat avec ASSELDOR, financée par le dispositif Animation MAEC de la Région Nouvelle-Aquitaine.

À la suite de la CRAEC du 17 avril 2025, une enveloppe réservataire de 7 200 000 € a été attribuée pour l'ensemble des PAEC élevage de la Région Nouvelle-Aquitaine.

3 mesures ont été ouvertes dans le PAEC NA EL24. Elles sont présentées dans le tableau IV.

Tableau IV : Liste des mesures inscrites dans le PAEC NA EL24

Code mesure	Mesure	Montant de la mesure
HBV2	Bien-être animal - Autonomie fourragère - Elevages d'herbivores	177 €/ha
HBV3	Bien-être animal - Autonomie fourragère - Elevages d'herbivores	233 €/ha
MONO	Bien-être animal - Elevages de monogastriques, amélioration des parcours	735 €/ha

Sur l'ensemble du territoire du PAEC, 11 diagnostics MAEC complets ont été réalisés pour permettre les engagements à la PAC. À l'issue des diagnostics, 1318,98 ha ont été engagés, pour un montant s'élevant à 652 602,45 € sur 5 ans.

Aucun dossier n'a été déposé sur les communes du site Natura 2000.

4- FORMATIONS DES EXPLOITANTS

Dans le cadre de la programmation 2023-2027, les exploitants doivent suivre une formation dans les 2 années suivant la date de leur engagement. De nombreuses sessions de formation ont été organisées en Dordogne sous l'égide de la Chambre d'Agriculture, avec le concours des animateurs des sites Natura 2000 concernés.

Dans ce cadre, l'animateur du site a animé une session de formation qui s'est tenue le 24 avril 2025 à Léguillac de Cercles sous le titre « Concilier intérêts environnementaux et agronomiques en faveur de la Biodiversité ». Cette formation se découpait en une matinée en salle et une après midi sur le terrain avec le programme suivant :

- Présentation des PAECs et de leurs enjeux environnementaux
- Explication de l'intérêt des MAEC pour l'environnement
- Reprise des cahiers des charges des mesures et de leurs effets attendus
- Remplissage des cahiers d'enregistrement des pratiques
- Illustration sur le terrain du lien entre pratiques agricoles et biodiversité

Cette formation a été nourrie de nombreux échanges et retours d'expérience entre agriculteurs et leur a permis de mieux comprendre l'intérêt des pratiques mises en œuvre dans le cadre des MAEC. La session de terrain a été appréciée pour son aspect concret.

5- PERSPECTIVES POUR LA CAMPAGNE 2026

Un unique appel à projet régional a été lancé en parallèle par la DRAAF et la Région Nouvelle-Aquitaine, le 15 septembre 2025, concernant les Projets agro-environnementaux et climatiques : nouveaux PAEC, modification des PAEC et besoins financiers pour la campagne 2026.

Aucun appel à projet n'a été lancé pour le financement de l'animation des Mesures agro-environnementales et climatiques (financement des actions d'animation et d'appui à la contractualisation pour accompagner les agriculteurs).

Il a été arbitré au niveau national de diminuer la durée d'engagement des MAEC de 5 à 3 ans en 2026 : les engagements nouvellement souscrits en 2026 termineront donc à la fin de la campagne 2028. Le cahier des charges de certaines mesures ne pouvant être adapté, certaines mesures sont fermées à partir de 2026. Sur les PAEC concernant le site Natura 2000, il s'agit notamment des mesures suivantes :

- Pour le BD24 : mesures IAE1, IAE3 et CPRA
- Pour le EL24 : mesure MONO

La durée des autres mesures de ces PAEC est donc abaissée à 3 ans au lieu de 5.

Les besoins financiers ont par conséquent dû être adaptés. Les besoins financiers estimés par l'opérateur des différents PAEC concernant le territoire du site figurent dans le tableau V.

Tableau V : Financements demandés pour les différents PAEC concernant le site Natura 2000

Code du PAEC	Nombre d'exploitations envisagées	Surface envisagée	Montant prévisionnel sur 5 ans
NA BD24	18	87 ha	58 225 €
NA EL24	15	1 200 ha	758 700 €

Lors de la CRAEC du 9 décembre 2025, les enveloppes financières n'ont pas pu être attribuées au PAEC en raison d'incertitudes persistantes sur les financements disponibles. Elles ne devraient être connues au mieux qu'au courant du mois d'avril 2026 (prochaine CRAEC prévue le 2 ou le 27 avril).

PLAN DE GESTION MULTISITE ST VICTOR – CHAUPRES

Un plan de gestion commun aux sites CEN des Coteaux de Saint Victor et Montagrier (au sein du site Natura 2000 et ayant bénéficié d'un contrat Natura 2000) et des Coteaux des Chaupres (site voisin sur la commune de Brantôme en Périgord) a été finalisé (Figure 18). Il concerne 40 ha de parcelles en maîtrises foncière ou d'usage et s'étendra sur la période 2024-2033.

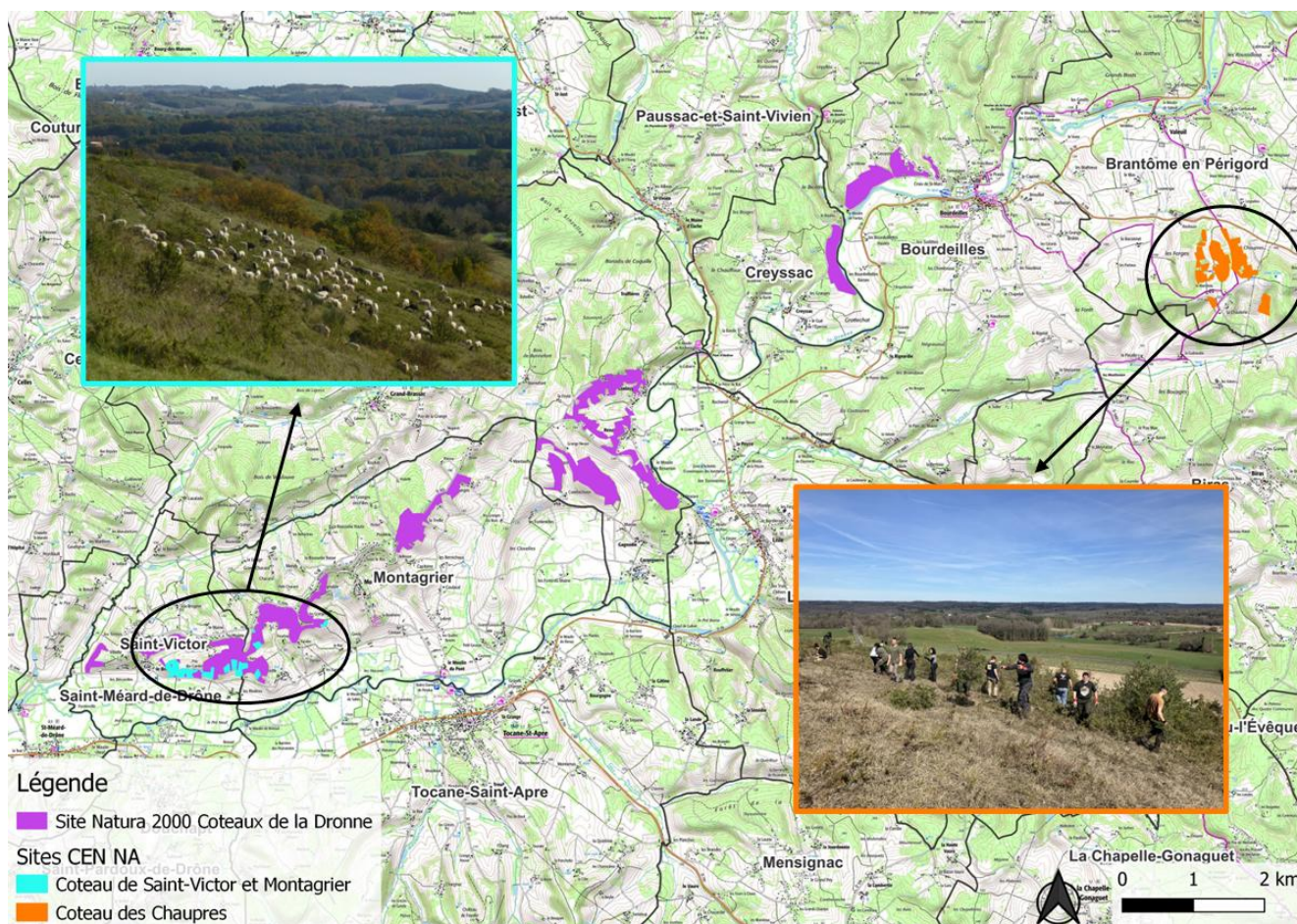


Figure 14 : Localisation des sites des Coteaux de Saint Victor et Montagrier et des Coteaux des Chaupres par rapport au site Natura 2000.

Le plan de gestion définit 5 objectifs à long terme :

- Conserver le complexe de milieux ouverts et maintenir voire améliorer l'état de conservation des habitats qui le composent
- Conserver les espèces floristiques et faunistiques à enjeu de conservation
- Améliorer les connaissances du patrimoine naturel du site
- Garantir une gestion pérenne du site
- Sensibiliser le grand public au patrimoine naturel et aux enjeux du site

Ils sont déclinés en 14 objectifs opérationnels et un programme d'action regroupant 26 opérations.

En 2025, les actions se sont concentrées sur le site des Coteaux des Chaupres :

- Chantier école avec les BTS GPN pour des actions de débroussaillage
- Entretien du sentier de randonnée traversant le site
- Pâturage ovin, caprin et asin

Annexes

Annexe 1 : Article paru dans la newsletter du CEN Nouvelle-Aquitaine

Annexe 2 : Courrier d'invitation à la réunion du COPIL

Annexe 3 : Diaporama projeté lors de la réunion du COPIL

Annexe 4 : Compte rendu d'activité à mi-parcours

Annexe 1 :

Articles parus dans la newsletter du CEN Nouvelle-Aquitaine

Le CEN conseille les propriétaires forestiers de l'Isle, de la Double et du Landais

Accueil > Actualités > Le CEN conseille les propriétaires forestiers de l'Isle, de la Double et du Landais

Le CEN conseille les propriétaires forestiers de l'Isle, de la Double et du Landais

Le Conservatoire, représenté par Maxime Cosson et Cyrille Gouat, a participé le 11 avril dernier à l'assemblée générale du Groupement de développement forestier Isle-Double-Landais organisé par la chambre d'agriculture de la Dordogne et le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF).

L'objectif de cette participation était d'expliquer à la cinquantaine de propriétaires forestiers présents les enjeux, menaces et opportunités liés aux milieux naturels de la vallée de la Dronne tant humides que secs. La journée a débuté par une présentation en salle du conservatoire d'espaces naturels, son identité, ses missions et ses actions. Rapidement un débat s'est ouvert sur la gestion forestière, sur la régulation du grand gibier et sur les enjeux écologiques du territoire. Après un repas offert par les organisateurs, une visite de terrain s'est déroulée dans un premier temps avec le syndicat de la Dronne sur l'importance des zones humides, puis dans un deuxième temps sur la gestion des milieux secs au sein du site Natura 2000 des coteaux de la Dronne. Les débats ont été riches et instructifs, le sujet de la prise en compte de la biodiversité dans la gestion forestière étant un sujet majeur aujourd'hui dans les campagnes périgourdines.

Nous remercions la chambre d'agriculture et le CNPF d'avoir invité le CEN à cette assemblée générale et nous espérons réitérer l'expérience avec les propriétaires forestiers.

PARTAGER CETTE ACTUALITÉ



Rechercher



Les dernières actu !



Une nouvelle espèce pour la réserve naturelle de la Tourbière des Dauges (87)

6 février 2026



La commune de La Croisille-sur-Briance s'engage dans la préservation des zones humides (87)

6 février 2026



Visite de fin de chantier sur le site du Bocage de l'Artige à la Grange à St-Léonard-de-Noblat (87)

6 février 2026

Annexe 2 :

Courrier d'invitation à la réunion du COPIL



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire



Coulouniex-Chamiers, le 18 décembre 2025

Le Président de la Région Nouvelle-Aquitaine
à
-Destinataires in fine-

Objet : Réunion du Comité de Pilotage du site Natura 2000 « Coteaux de la Dronne »

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous inviter à la prochaine réunion du Comité de Pilotage du site Natura 2000 « Coteaux de la Dronne », animé par le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine, qui se tiendra le :

**Mardi 13 janvier 2026 à 14 heures 30
à la Salle des fêtes de Grand-Brassac**

L'ordre du jour de cette réunion sera le suivant :

- Bilan de la phase d'animation 2023-2026
- Perspectives pour la prochaine phase d'animation
- Désignation de la collectivité porteuse de l'animation du site pour la période 2026-2029
- Désignation de la présidence du Copil
- Questions diverses

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

L'animateur du site Natura 2000

Cyrille GOUAT

Annexe 3 :

Diaporama projeté lors de la réunion du COPIL

Site Natura 2000
Coteaux de la Dronne
 Comité de Pilotage
 13 janvier 2026 - Grand Brassac

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire
 République Française
 NATURE 2000

1

Ordre du jour

- Rappels sur le site
- Désignation de la collectivité porteuse de l'animation
- Désignation de la présidence du Copil
- Bilan de l'animation 2023-2026
- Programmes / Projets en lien avec N2000
- Perspectives 2026-2029

2

Le Comité de Pilotage Natura 2000

- Natura 2000 : concilier Biodiversité + Activités humaines
- CoPil = organe de décision, de **concertation**
- Réunit acteurs du territoire : collectivités, activités, loisirs, associations...

Proposer, Débattre, Échanger, Questionner

3

Historique de l'animation

- Validation du DOCOB (2017)
- 2018 à 2023 (2 phases d'animation du DOCOB)
- Phase d'animation actuelle (2023 à 2026)
- 2026 à 2029 (Nouvelle phase d'animation)

Loi 305 : Transfert de compétences État → Régions

4

Coteaux de la Dronne
RAPPEL DU DOCOB

5

Périmètre du site Natura 2000

Surface : **258 ha**

5 communes concernées :
 - Saint Victor
 - Montagnier
 - Grand Brassac
 - Creyssac
 - Bourdellies

6



Enjeux sur le site

- 7 Habitats d'intérêt communautaire :

5130	Formations à Genévrier
6110	Pelouses rupicales calcaires
6210	Pelouses sèches semi-naturelles et facies d'embuissonnement sur calcaire
6430	Mégaphorbiaies hydrophiles
6510	Prairies de fauche
8210	Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique
9180	Forêts de pentes







7



Enjeux sur le site

- 1 Espèce d'intérêt communautaire :


- Autres espèces patrimoniales :





8



Coteaux de la Dronne

DÉSIGNATION DE LA COLLECTIVITÉ PORTEUSE DE L'ANIMATION DU SITE POUR LA PÉRIODE 2026-2029

9

Coteaux de la Dronne

DÉSIGNATION DE LA PRÉSIDENTE DU COPIL

10



Coteaux de la Dronne

BILAN DE L'ANIMATION 2023-2026

11

Site internet : coteaux-de-la-dronne.fr



- Mise à jour chaque année
- Documents versés en téléchargement

12

Documents de communication

- Création de 2 plaquettes en 2023

Site Natura 2000 Coteaux de la Dronne

Natura 2000, qu'est-ce que c'est ?

Favoriser l'ouverture des milieux

Parcours et gestion d'espaces naturels

La patinoire naturelle

13

Animations grand public

14 novembre 2023 à l'occasion du pâturage du coteau

CA BROUTE SUR LES COTEAUX ? Samedi 16 novembre

18 participants

14

Animations grand public

20 avril 2024 : découverte de la flore et de la faune

30 participants

15

Réunion publique

11 avril 2025 : Intervention lors de l'assemblée générale du groupe de développement forestier Double Landais à Saint Victor

Organisation : Chambre d'agriculture de la Dordogne / Centre National de la Propriété Forestière (CNPF)

→ Sensibilisation propriétaires forestiers aux enjeux du site Natura 2000 (conjointement avec site Vallée de la Dronne)

16

Article de presse

Édition Dordogne du journal Sud-Ouest
28 novembre 2023

Newsletter du CEN (4 articles)

17

Suivi des contrats Natura 2000

- Contrat : « Restauration et entretien des pelouses calcaires et landes à Genévrier des coteaux de Saint-Victor et de Montagnier »
- 15 propriétaires → conventions de gestion / prêts à usage → portage CEN NA
- Quatre actions :
 - Gestion pastorale d'entretien
 - Équipements pastoraux → achat d'une tonne à eau
 - Chantier lourd de restauration des milieux ouverts par débroussaillage
 - Chantier d'entretien des milieux ouverts par gyrobroyage ou débroussaillage léger

2019 - 2023

18

Contrat Natura 2000 – Montage de contrat

- 2024 : Pas d'AAP « Contrat Natura 2000 »
- 2025 : Lancement d'un AAP « Contrat Natura 2000 »

→ Montage d'un nouveau contrat sur Saint Victor 2026-2028 :

- Restauration
- Poursuite entretien mécanique
- Poursuite pâturage

2023-2025 : Prises de contact avec propriétaires

- Renouvellement conventions obsolètes
- 12 propriétaires

19

Contrats Natura 2000 – AAP 2025

Timeline milestones:

- 15/01/2025: Réunion N01i04 Ouverture de l'AAP
- 31/03: Clôture de l'AAP
- 26/06: Consultation architecturale Communes sages
- sept. : Réception courriers de recevabilité des dossiers
- fév. 2026 : Rédaction et envoi des Décisions Juridiques aux bénéficiaires début 2026

Process flow: AAP Contrat N2000 (Montage et dépôt des contrats) → Vérification des pièces des contrats (Fourniture pièces complémentaires) → Compléments dossiers sur demande → Instruction des dossiers

20

Montage contrat Natura 2000

27 parcelles
Intervention sur 8 ha

21

Montage contrat Natura 2000

Action N01Pi :
Restauration mécanique

22

Montage contrat Natura 2000

2026 2027 2028

Action N05R :
Entretien mécanique

23

Montage contrat Natura 2000

Action N03Ri :
Pâturage ovin

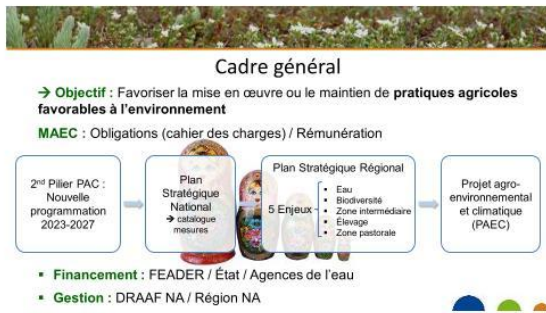
24



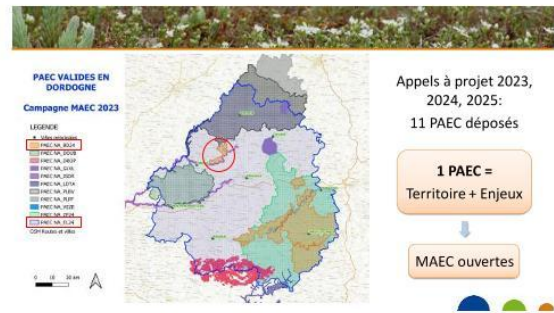
25



26



27



28

PAEC NA_BD24 :

Coteaux calcaires et petites vallées humides en Dordogne

- Enjeu : Biodiversité
- Fusion de 5 PAEC sur sites N2000
- Budget demandé vs Enveloppe réservatoire
 - 2023 : 269 000 € vs 300 000 €
 - 2024 : 202 000 € vs 200 000 €
 - 2025 : 180 000 € vs 126 000 €

Opérateur :

Animateurs :

29



30

PAEC NA_EL24 :
Territoire élevage Dordogne

- **Enjeu :** Élevage et bien-être animal
 = Département de La Dordogne
- **Budget :**
 - 2023 : 1 100 000 €
 - 2024 : 500 000 €
 - 2025 : 7 200 000 € sur la Région

Opérateur : 
 Animateur : 



→ Aucun engagement dans le secteur

31

MAEC : Perspectives 2026

Appel à projet 2026 :

Code du PAEC	Nombre d'exploitations envisagées à l'échelle du PAEC	Surface ou linéaire envisagée à l'échelle du PAEC	Montant prévisionnel sur 5 ans à l'échelle du PAEC
NA BD24	10	127 ha 2 000 ml	180 600 €
NA EL24	18	1 220 ha	1 331 000 €

32

Coteaux de la Dronne

AUTRES PROGRAMMES / PROJETS EN LIEN AVEC NATURA 2000

33

Evaluation de l'état de conservation des HIC - CEN NA

- **Niveau national :**
 - Etats membres doivent entreprendre une évaluation régulière, à intervalle de 6 ans, de l'état de conservation des HIC → rapportage à la Commission Européenne
 - Suivi de l'état de conservation sur tout le territoire national par aire biogéographique, dans et hors des sites Natura 2000
- **Niveau européen :**
 - Les résultats de chaque pays sont remontés à l'Europe. Un rapportage à l'échelle européenne est réalisé
- **A l'échelle du site Natura 2000 :**
 - En France, la DHFF est retranscrite au Code de l'environnement (art. R414-11 et R414-18)
 - suivi et évaluation de l'état de conservation des HIC et EIC à l'échelle des sites Natura 2000.

État doit être inscrit dans Documents d'Objectifs de chacun de ces sites
 Évaluation et une surveillance doit être assurée par les animateurs à l'aide des outils éventuellement disponibles.

34

Evaluation de l'état de conservation des HIC - CEN NA

- 10/2024 : AAP « Etudes et suivis scientifiques Natura 2000 »
- Projet visant l'évaluation de l'état de conservation de 3 HIC de pelouses sèches
- Objectifs :
 - Permettre l'évaluation de l'état de conservation à l'échelle du site
 - Alimenter les rapportages régionaux et nationaux
- 18 sites Natura 2000 concernés Nouvelle-Aquitaine
- Durée : 3 ans (2025, 2026, 2027)



35

Evaluation de l'état de conservation des HIC - CEN NA

- Un projet en 3 phases :
 - **Phase 1 :** Formation des animateurs, élaboration et test de plan d'échantillonnage sur 3 sites, révision de la grille en 2025
 - **Phase 2 :** Mise en place du suivi sur un ensemble de sites en 2026 et 2027
 - **Phase 3 :** Analyse des résultats
- Expertise terrain prévue en 2027 sur le site Natura 2000
 → sur la basse de la grille du CBN





36



Chantier école à Saint Victor et Montagner

→ 16 lycéens 1^{ère} Bac Pro GMNF (gestion des milieux naturels et de la faune) du lycée agricole de l'Oisellerie



Remise en lumière fontaine du Chalard



Coupe et arrachage Cotoneaster

37



Mission inter-réseaux Natura 2000 et territoires

- Date de création : 2019
- Pilotage conjoint des têtes de réseaux : 
- Objectif :
 - Fédérer et Mobiliser le réseau national des élus Natura 2000
 - Renforcer l'intégration territoriale du dispositif
- Actions : Mobilisation (événements), Formation (webinaire thématique, productions diverses), Valorisation (vidéos, retours d'expériences, lettre dédiée)
- <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/mission-inter-reseaux-natura-2000>
- Contact : Aurélie Philippeau, coordinatrice inter-réseaux Natura 2000 et territoires aphilippeau@natura2000-territoires.fr



38



Coteaux de la Dronne

PERSPECTIVES 2026-2029

39



Actions de sensibilisation, d'information et de communication

- 1 animation nature chaque année
- Publication d'un bulletin d'information
- Outils de communication :
 - Poster du site
 - Panneau d'information
 - Dépliant balade
 - Lien avec sentier nature CCPR



40



Contrats Natura 2000

- Projet de contrat sur Grand-Brassac : pâturage pelouses sèches





- Prise de contact avec propriétaires
 - Organisation d'une réunion publique
- Renouvellement contrat Saint Victor (fin 2028 pour 2029)

41



Mise à jour du périmètre du site ?



Périmètre proposé dans DOCOB non validé

Retrait de surface → 3 motifs :

- correction erreur scientifique
- évolution naturelle
- impact d'un projet dûment justifié par un motif d'intérêt public majeur

42



Mise à jour du périmètre du site : critères

Retrait de surface pour **erreur scientifique** :

- Secteurs n'ayant jamais présenté aucun intérêt biodiv (lors de la désignation du site et par la suite)
- Zone non nécessaire à intégrité du site (zone tampon, connectivité...)
- Pas d'intérêt pour atteinte des objectifs des directives européennes (potentiel de restauration)



43



Mise à jour du périmètre du site : procédure

COPIL propose périmètre à valider

Transmission à PatriNat pour avis scientifique

Consultations (autorités militaires, collectivités locales, concertation acteurs locaux)

Envoi dossier au ministère

Transmission à la Commission européenne
Publication au JOUE et publication arrêté ministériel



44



45

Annexe 4 :

Compte rendu d'activité à mi-parcours

Animation du Document d'objectifs de sites Natura 2000 en Dordogne

Compte-rendu d'activité à mi-parcours

Période mars à septembre 2025



Lot 2

- *Coteaux de la Dronne (n° FR72006670)*
- *Vallon de la Sandonie (n° FR7200669)*

Compte-rendu d'activité à mi-parcours

Coteaux de la Dronne
N° FR7200670

		Actions réalisées
1-Animation	1-1 Poursuivre les actions de sensibilisation, d'information, de communication	
	Publication de bulletins d'information	
	Sites Internet	
	Documents de communication	
	Animation d'une réunion publique ciblée	11/04 : Intervention lors de l'assemblée générale du groupe de développement forestier Double Landais qui s'est tenue à Saint Victor, afin de sensibiliser les propriétaires forestiers aux enjeux du site Natura 2000 (notamment pour des projets de plantation) et à la réglementation. Déplacement sur le site des Coteaux de Saint Victor.
	Articles dans les journaux	Article dans la lettre d'information du CEN à propos de la réunion du 11/04.
	1-1 Organisation et animation de sorties de terrain pour le grand public ou les scolaires	
1-2 Échanger avec d'autres animateurs de sites Natura 2000	Échanges réguliers avec les autres animateurs Natura 2000 du CEN et du réseau national.	
2-Assistance technique	2-1 Contractualisation des actions du DOCOB	
	Accompagnement AFPL	
	Recensement et contact des signataires potentiels	Renouvellement des prêts à usage avec propriétaires du coteau de Saint Victor et Montagrier. Prises de contact avec les propriétaires et suivi des évolutions du foncier sur le secteur.
		Dépôt d'un contrat Natura 2000 sur les coteaux de Saint Victor et Montagrier. Portage par le CEN pour 12 propriétaires différents. Le contrat prévoit des travaux de restauration et d'entretien mécanique, ainsi que du pâturage sur une surface de 8,6 ha. Contrat retenu lors du Comité technique de notation du 26 juin 2025. Instruction du dossier en cours.
	Assistance technique et administrative des signataires	
	Suivi et évaluation des contrats	Aucun contrat en cours
	Renseignement dans le système d'information des sites Natura 2000 « SIN2 »	L'outil a été abandonné par les services de l'état en raison notamment de failles de sécurité importantes. Aucun outil de remplacement à ce jour.
	2-2 Animation de la charte Natura 2000 dans les politiques publiques	
	2-3 Assistance technique	
	Régime d'évaluation des incidences Natura 2000	07/04 : Réunion services Préfecture + DDT pour plateforme de déclaration des manifestations sportives et articulation avec le régime d'évaluation des incidences Natura 2000 juillet : sollicitation pour Raid du val de Dronne qui traverse le site. Préconisations habituelles sur passage qui traverse pelouse sur un sentier déjà tracé. 03/07 : Sollicitation par organisateur d'une course scolaire UNSS Raid multi-activités passant par le site. Passage uniquement sur route et chemin, pas d'impact à prévoir. Recommandation habituelles (déchets, balisage, gestion du public).
	Assistance technique des porteurs de projet	
2-4 Actions non contractuelles (hors contrats Natura 2000)		
Phase de programmation		
Phase de mise en œuvre	Le projet déposé par le CEN dans le cadre de l'appel à projet 2024 Études et suivis scientifiques Natura 2000, intitulé "Évaluation de l'état de conservation des pelouses calcicoles sur les sites Natura 2000 animés par le CEN NA" a été retenu. Réunions par visioconférence avec le CBNSA pour réfléchir au protocole précis et à l'échantillonnage. Formation au protocole et à la fiche de terrain avec le CBNSA le 14/05 sur le site Natura 2000 des Chaumes du Vignac et de Clérignac. Pas de terrain prévu sur le site Natura 2000 en 2025.	
2-5 Réunions avec les services de la Région Nouvelle-Aquitaine		
3-Suivi du site et du DOCOB	3-Suivi de l'exécution du programme d'action du DOCOB	
	3-1 Suivi biologique du site	
	3-2 Suivi socio-économique	
	3-3 Mise à jour du DOCOB et des FSD	
	Digitalisation des couches cartographiques	
	Mise à jour du formulaire standard des données	
3-4 Évaluation de l'état de conservation des sites		
4- Assistance administrative	4-1 Organisation des COPILs	
	Organisation	
	Préparation et présentation	
	Rédaction CR	
	4-2 Elaboration de compte rendu et bilans	
	Elaboration d'un compte-rendu d'activité à mi-parcours	Compte-rendu d'activité élaboré et envoyé
Elaboration du bilan d'animation annuel		
Elaboration du bilan triennal d'animation		



Un outil au service de la biodiversité, des paysages et de l'économie de territoires



Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine
www.cen-nouvelle-aquitaine.org

Siège social : 6 ruelle du Theil - 87510 Saint-Gence

Tél : 05 55 03 29 07
siege@cen-na.org



Contact :
CEN Nouvelle-Aquitaine
Antenne 24
212 boulevard des Saveurs – 24660 Coulounieix-Chamiers
Tél : 05 53 03 04 50
antenne24@cen-na.org

avec le concours financier de

